

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

②

N° 81 10405

⑤ Cabine de douche comportant une toile fixée de façon amovible par un câble élastique à une ossature en tube.

⑤ Classification internationale (Int. Cl. ³). A 47 K 3/22 // A 47 H 23/01.

② Date de dépôt..... 26 mai 1981.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④ Date de la mise à la disposition du public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 48 du 3-12-1982.

⑦ Déposant : ETBI (SARL), résidant en France.

⑦ Invention de : Michel Destouches.

⑦ Titulaire : *Idem* ⑦

⑦ Mandataire : Francis Marquer,
35, av. Victor-Hugo, 78190 Voisins-le-Bretonneux.

- 1 -

Cabine de douche comportant une toile fixée de façon amovible par un câble élastique à une ossature en tube.

L'invention se rapporte aux installations de douche du type à rideau amovible.

Ces installations présentent généralement l'inconvénient, 5 outre leur aspect esthétique peu agréable, d'assurer une étanchéité à l'eau insuffisante, en particulier du fait que le rideau a tendance à venir au contact de l'utilisateur.

L'invention a pour but de remédier à ces inconvénients, tout 10 en conservant l'avantage d'un faible prix et d'un démontage facile des parois protectrices. Elle a pour objet une cabine de douche comportant un bac monté sur un trépied de support et un rideau amovible, caractérisé en ce que ledit rideau est solidarisé à une ossature en tube formant un contour 15 continu fermé et que la solidarisation du rideau et de l'ossature s'effectue au moyen d'un câble élastique logé dans une boucle formée par le rideau sur tout son pourtour.

D'autres caractéristiques, ainsi que les avantages de l'in- 20 vention, apparaîtront clairement à l'aide de la description ci-après.

Au dessin annexé :

25 La figure 1 représente, en perspective, l'ossature d'une

cabine de douche conforme à un mode d'exécution préféré de l'invention et le trépied de support du bac,

La figure 2 est une vue en perspective dudit trépied, et

5

La figure 3 est une coupe suivant III de la figure 1.

A la figure 1, on a représenté schématiquement, par une simple ligne en trait mixte, une ossature en tube, par exemple
10 tube métallique à revêtement de matière plastique, formant un contour continu fermé, comportant deux cadres horizontaux ouverts 1 et 2 réunis entre eux par deux montants verticaux 3 et 4. Des entretoises 5, 6 et 7, également tubulaires, relie
15 ture. L'entretoise 7 porte des pattes de fixation 71 et 72, pour l'appareil à doucher et un porte-savon. Au niveau des jonctions entre les entretoises 5 - 6 - 7 et le cadre inférieur 2 sont fixées, par exemple par soudage, des pattes verticales 8 - 9 - 10 munies de douilles 80 - 90 - 100. Ces
20 douilles sont destinées à coopérer avec des pieds 11 - 12 - 13 que comporte un socle destiné à supporter un bac à douche en céramique. Ce socle, représenté à la figure 2, comprend un cadre 14 par exemple constitué par un fer en U, qui porte les pieds 11 - 12 - 13, par exemple constitués par des tubes
25 fermés à leur extrémité supérieure par des bouchons de caoutchouc sur lesquels s'appuie le bord du bac 15 (figure 3). Le cadre 14 est lui-même supporté par deux pieds 16 - 17 reliés à leur base par une entretoise 18, cet ensemble permettant la fixation du socle à un mur. Un habillage, non figuré,
30 guré, entoure ce socle.

Une toile 19 en matière plastique, de largeur égale à la longueur des montants 3 et 4 et de longueur égale au périmètre du cadre ouvert 1 ou 2, est appliquée sur l'ossature
35 de la manière suivante: cette toile forme, sur tout son pourtour, une boucle fermée 190 (figure 3), qui loge un câble élastique 191 du genre "Sandow". On introduit cette toile à l'intérieur de l'ossature, de façon que son bord

terminé par la boucle vienne exactement s'appliquer sur toute la longueur du contour tubulaire fermé 1 - 3 - 2 - 4 et enroule ledit bord autour du tube, comme le montre la figure 4, jusqu'à ce que la boucle, grâce à la tendance du câble 5 élastique à réduire sa longueur, vienne fixer le bord de la toile sur le tube. Bien entendu, des fentes devront être prévues en bas de la toile pour autoriser le passage des languettes 8 - 9 - 10 et une ouverture devra être ménagée dans la portion de toile qui forme le fond de la cabine, 10 pour autoriser le passage de l'appareil à douche.

L'ouverture qui subsiste entre les montants 3 - 4 pourra être fermée au moyen d'une bande de feutre adhésif, du genre "Velcro", appliquée sur les bords correspondants de la toile 15 pour constituer une porte.

Avantageusement, il est prévu une bavette 20 d'étanchéité en toile plastique, cousue à l'intérieur de la toile à la base de celle-ci et descendant jusqu'au fond du bac.

20

On a ainsi constitué une cabine de douche parfaitement étanche à l'eau et complètement fermée, dont les parois sont suffisamment tendues pour ne pas avoir tendance à venir au contact de l'utilisateur. La toile est facile à enlever en vue de 25 son nettoyage et elle masque entièrement l'ossature.

Revendications de brevet.

1. Cabine de douche comportant un bac monté sur un trépied de support (11 - 12 - 13) et un rideau amovible,
5 caractérisée en ce que ledit rideau (19) est solidarisé à une ossature en tube (1 - 4) formant un contour continu fermé et que la solidarisation du rideau et de l'ossature s'effectue au moyen d'un câble élastique (191) logé dans une boucle (190) formée par le rideau sur tout son pourtour.
10
2. Cabine de douche selon la revendication 1,
caractérisée en ce que ladite ossature forme un cadre supérieur (1) et un cadre inférieur (2) ouverts, réunis par deux montants (3 - 4) délimitant entre eux un intervalle, et que
15 ledit cadre inférieur est fixé audit trépied de support (11 - 13).
3. Cabine de douche selon la revendication 2,
caractérisée par une bande de feutre adhésif fermant ledit
20 intervalle pour constituer une porte.
4. Cabine de douche selon l'une des revendications 1 à 3,
caractérisée par une bavette d'étanchéité fixée à la base du rideau et descendant au fond du bac.
25
5. Cabine de douche selon la revendication 2,
caractérisée en ce que la fixation du cadre inférieur (2) au trépied est obtenue au moyen de pattes (8 - 10) solidaires dudit cadre inférieur et munies de douilles (80 - 90 - 100)
30 qui s'engagent sur les pieds (11 - 13) du trépied.

FIG. 2

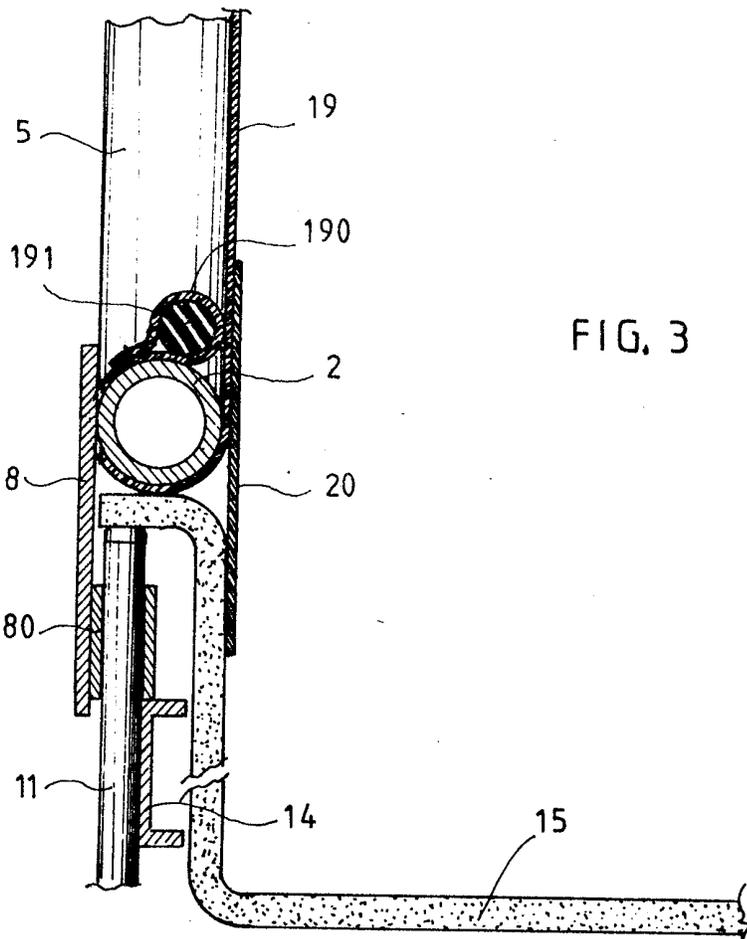
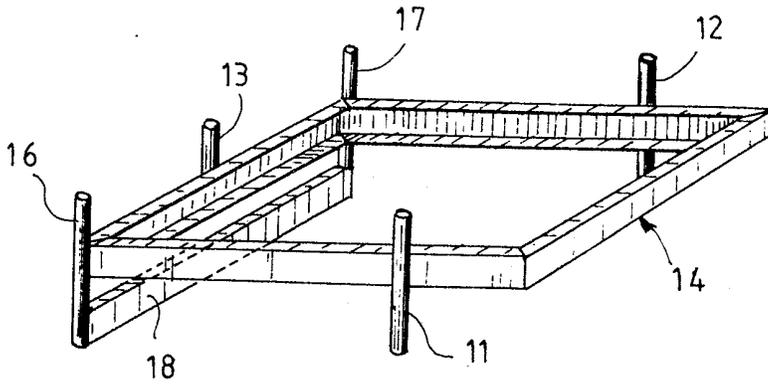


FIG. 3